

# BTS Notariat

En initial ou en alternance dans la même classe

## Admission

Peuvent intégrer un B.T.S. Notariat, les bacheliers issus de l'enseignement technologique, général ou professionnel.

## Descriptif et débouchés

Le titulaire du BTS Notariat apporte son appui technique et assiste le juriste(s) notamment dans la mise en forme d'actes, la collecte d'informations, l'accomplissement de formalités...

Il exerce principalement son activité professionnelle au sein d'un office notarial dont le titulaire est notaire. Il peut également poursuivre un parcours professionnel au sein d'autres organisations telles que :

- Chambre départementale des notaires - conseil régional des notaires - centre de recherches, d'information et de documentation notariale (CRIDON)
- Ou encore en centre de gestion agréé, service juridique d'entreprise, collectivité territoriale, agence immobilière, promoteur immobilier.

## Formation

- La formation est effectuée sur deux ans et donne accès au diplôme du Brevet de Technicien Supérieur (diplôme de l'Éducation Nationale). Durant ces deux années, l'étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique et relationnel.
- La réussite de l'étudiant passe par une présence assidue aux cours et un travail personnel suffisant.
- Le B.T.S. s'inscrit dans le parcours L.M.D. en procurant 120 crédits E.C.T.S. Titre RNCP 4984.

## Spécificités

- L'établissement possède un matériel informatique performant avec accès à Internet,
- Démarche de projets de classe au profit d'associations.

## Horaire hebdomadaire

---

Horaire Cours et Travaux Dirigés	TS1	TS2
Français . . . . .	3 h . . . . .	3 h
Langue vivante étrangère 1 . . . . .	3 h . . . . .	3 h
Environnement économique et managérial du notariat . . . . .	3 h . . . . .	3 h
Droit général et droit notarial . . . . .	8 h . . . . .	8 h
Techniques du notariat . . . . .	10 h . . . . .	10 h
Activités professionnelles appliquées . . . . .	3 h . . . . .	3 h
Accès en autonomie au labo informatique et communication . . . . .	3 h . . . . .	3 h
Enseignement facultatif : langue vivante étrangère 2 . . . . .	1 h . . . . .	1 h

Un stage de 12 semaines sur les deux années en milieu professionnel a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou d'approfondir des compétences professionnelles.

Une partie des épreuves du BTS se déroule en cours de formation (CCF).

## Contribution

---

Montant de la contribution annuelle : voir fiche annexe "Tarifs".

**Bourse** : Le Dossier Social Etudiant (DSE) se constitue en ligne à partir du 20 janvier avec Parcoursup.

## Conditions d'admission

---

Inscription sur la plateforme informatique d'admission dans l'enseignement supérieur Parcoursup : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

L'admission est prononcée par un jury après étude du dossier et communiquée par la plateforme.

## Poursuite d'études

---

- Bachelor Communication & Webmarketing en alternance au Campus Saint-Pierre
- Licences Professionnelles dont "Activités Notariales"
- Autres formations de niveau II
- Instituts des Métiers du Notariat